

Préface

Ce dixième numéro de la Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations réunit des contributions d'un grand intérêt interdisciplinaire. Outre le domaine des assurances, abordé à l'aune du dérèglement climatique et des incidences de l'intelligence artificielle, la figure de l'entrepreneur est envisagée sous un angle original, celui de la cinématographie, mais également sous l'angle de la dimension spirituelle de la gestion durable d'une abbaye. Dans ce dernier cas, l'innovation est présente à travers notamment la gestion de l'hôtellerie. Ce numéro présente également le point crucial de la précarité numérique et les modalités de son intégration au sein des entreprises. Par ailleurs, ce numéro envisage un aspect comparatif de la propriété entre plusieurs pays dans sa dimension fiduciaire. Il traite aussi de la problématique de la gouvernance portuaire en faisant appel à une analyse bibliométrique. Enfin, ce numéro se clôture par la recension d'un récent ouvrage collectif portant sur la question sensible de l'entreprise à l'ère de #MeToo.

L'article du professeur **Monsieur Jean-Michel Do Carmo Silva** (Grenoble École de Management) envisage les grands risques contemporains compte tenu du dérèglement climatique, de la cyber-malveillance, des pandémies et des guerres. Ces dernières évolutions bouleversent l'assurance dans son modèle classique. En effet, l'assurance ne saurait être réduite à un seul mécanisme de financement des risques résiduels. L'auteur interroge alors le caractère de l'assurabilité et la capacité des compagnies à maintenir leur rôle économique et sociétal. Dès lors, comment le droit et les pratiques assurantielles peuvent-ils se saisir du rôle de l'assurance dans un système de gestion des risques conçu par l'entreprise en sachant qu'il s'agit de répondre aux transitions sociétales de notre siècle ? L'étude se déploie en deux volets. Dans un premier temps, l'étude appréhende la recomposition du droit et des pratiques assurantielles à travers l'équilibre des intérêts en présence. Certes, la logique de protection de l'intérêt collectif des assurés est maintenue. Néanmoins, l'évolution des risques extrêmes fait apparaître des limites. Il est alors question d'adopter une approche sociétale davantage fondée sur le partage du risque entre assureurs, assurés et pouvoirs publics. Dans un second temps, l'auteur traite de la recomposition de l'assurance dans son volet plus technique. En effet, la mutualisation et l'indemnisation après expertise classiques, se révèlent insuffisantes pour des risques mal connus. L'auteur examine alors l'assurance paramétrique, qui indemnise sur la base d'indices prédéfinis. Celle-ci est ainsi examinée au regard des enjeux juridiques soulevés notamment en matière de cybersécurité et de diagnostic climatique.

L'étude des professeurs **Rita Klapper** en anglais (Idrac Business School-Lyon) et **Paul Upham** (University of Groningen, Netherlands) examine un cas d'innovation d'un modèle économique dans un contexte religieux. Alors que la littérature sur les dimensions cognitives des modèles économiques concerne principalement les modèles classiques, cet article adopte une approche plus processuelle. Cette étude traite de l'innovation d'une religieuse au sein d'une Abbaye, devenue directrice et manager au point de faire évoluer l'établissement vers une organisation entrepreneuriale notamment hôtelière. La question est alors de savoir comment sont conjuguées

les dimensions spirituelles et celles entrepreneuriales, ce qui permet de mettre en évidence une autre forme d'entrepreneuriat s'inscrivant dans la durabilité. L'exemple d'une abbaye en Bretagne qui génère des revenus grâce à l'organisation de retraites, d'ateliers créatifs et d'hébergements de vacances pour les particuliers et les familles, est alors traité et confronté à la littérature existante : le concept de polyphonie cognitive dans des contextes où différents modes de pensée et rôles doivent être réunis, est pertinemment mis en évidence.

L'étude du professeur **Monsieur Khaled Saadaoui** (EM Normandie Business School, Métis Lab) et de **Monsieur Patrice RIVAS** (EDF Service Solidarité) traite de l'intégration de la précarité numérique dans la RSE en interrogeant les responsabilités des entreprises face à l'illectronisme. En réalité, les auteurs interrogeront la manière dont les grandes entreprises françaises intègrent la précarité numérique dans leur stratégie RSE. À partir d'une enquête qualitative menée auprès de cinq groupes (SFR, Bouygues, La Poste, EDF, SNCF), ils analysent les perceptions, les dispositifs et les limites de ces engagements. L'étude met alors en relief l'existence de démarches fragmentées et en grande partie confiées à des partenaires associatifs. Des tensions apparaissent alors entre image, sincérité et transformation. Sur le plan managérial, cet article comporte des recommandations visant à intégrer dans la gouvernance des entreprises la problématique de l'inclusion numérique. Il s'agirait de promouvoir une évaluation stratégique de l'e-inclusion au sein des politiques RSE des entreprises.

L'étude du professeur des Universités, **Monsieur Joan Le Goff** (IAE Paris-Est- Université Paris-Est Créteil) vise à revisiter la figure de l'entrepreneur à travers la série *Tapie* (Tristant Séguéla) et plus particulièrement celle du couple d'entrepreneurs. Cet article met en évidence que l'épouse de l'homme d'affaires a eu un rôle décisif dans la gestion et la stratégie de son entreprise. Il s'agit d'une vision renouvelée du couple d'entrepreneurs. Cette représentation est appréhendée en regard de l'iconographie historique de l'entrepreneur, dont les stéréotypes ont fait « une figure masculine présentée comme omnisciente ». Cette étude riche en comparaisons et illustrée de travaux de recherche, nous conduit à nous interroger sur les différents rôles joués dans l'entrepreneuriat, la place de la femme étant pourtant peu traitée. En révélant le rôle actif de son épouse, la série insiste sur l'existence d'un écart entre « le management et son incarnation figurative ». Outre le fait de retracer l'historique des faits réels sur la vie de l'entrepreneur, l'auteur compare cette production télévisée à d'autres productions contemporaines en s'appuyant à la fois sur la littérature en entrepreneuriat et les articles de presse consacrés à l'œuvre sérielle. Par ailleurs, une étude documentaire (textuelle et vidéographique) sur les personnages et événements historiques réels, a été effectuée afin de procéder à une comparaison sur les choix narratifs des auteurs de *Tapie*.

L'article du professeur **Madame Azza Bchir** (Université Paris-Saclay) traite de la logistique portuaire dont la fonction est de faire circuler la marchandise à travers des corridors logistiques. Or, lors de la pandémie de 2019, cette logistique a été confrontée à des défis tels que les pénuries d'équipements, le confinement et la fermeture des ports. Cette étude apporte un éclairage sur les dynamiques de gouvernance portuaire et de résilience, en mobilisant une analyse bibliométrique et une consultation d'experts. Il permet aussi une compréhension de la

gouvernance portuaire en l'envisageant comme une situation d'action et une infrastructure de traitement des flux physiques et informationnels qui interagissent avec les infrastructures externes de nature technique ou humaine et les infrastructures naturelles.

L'article en anglais du professeur **Monsieur Badr Guelida** (Mohammed V University) envisage la propriété immobilière à travers son rôle essentiel dans la satisfaction des besoins à la fois sociaux et économiques. L'intérêt de cette recherche réside dans l'examen de l'influence des facteurs économiques dans le droit marocain, le droit français et celui relevant de la Common Law. La méthodologie juridique comparative est alors adoptée afin d'analyser l'esprit des différents systèmes juridiques, notamment le droit français, pour des raisons historiques, et le droit anglo-saxon. L'auteur souligne que le concept de propriété immobilière économique trouve son origine dans le droit romain, qui comporte deux facettes opposées : la « propriété positive », qui correspond à l'exercice effectif du pouvoir de gestion sur une chose dont on n'est pas le propriétaire légal, dans la finalité d'en tirer des avantages, à la fois dans son propre intérêt et dans celui du propriétaire légal. La seconde facette appelée « propriété passive », renvoie à la situation inverse : à la fin du terme, la pleine propriété d'un bien revient à une personne qui n'en est pas le propriétaire légal. Les résultats de cette recherche révèlent que les facteurs économiques contribuent à l'émergence et au développement d'une nouvelle approche du droit de la propriété immobilière.

Le professeur des Universités **Monsieur Stéphane Onnée** (Université d'Orléans) recense un ouvrage collectif récent et très intéressant. Cet ouvrage suscite de nombreux débats : *L'entreprise après #MeToo, entre romances et violences, que peut le management ?* publié aux éditions EMS, Management et société fin 2025 sous la direction de De March F., Le Goff J., Noël Lemaitre C. & Reinhold E. (2025), Caen, Éditions EMS (Management & Société), coll. « Gestion en liberté », 248 p.

Cet ouvrage collectif propose une cartographie inédite de la sexualité comme fait organisationnel à l'ère de l'après #MeToo. Sans réduire l'objet à la seule lutte contre les violences, il explore les ambivalences de la sexualité au travail : signe de vie et de sociabilité (désir, attachements, rencontres), mais aussi matrice de risques (violences, emprise, humiliations, dépendances encore taboues). Cette recension de l'ouvrage examine dans un premier temps les transformations de la sexualité introduites par le numérique et l'intelligence artificielle. Dans un second temps, elle interroge la production de normes internes, l'articulation au droit (vie privée, secret des correspondances, présomption d'innocence) et les usages organisationnels de la cause #MeToo (légitimation, conflits de pouvoir, résistances, instrumentalisation). Il est mis en évidence que cet ouvrage est plus analytique que prescriptif, parce qu'il invite à penser une entreprise vivante au sein de laquelle la prévention ne peut effacer la complexité du vécu. Le livre invite à la réflexion sur la coexistence de la sexualité comme signe de vie et de sociabilité au travail, et comme espace susceptible de nombreux abus et emprises.